

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01152 Numéro SIREN : 889 515 938 Nom ou dénomination : 2P HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2023 sous le numéro de dépôt 8989

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SARL 2P HOLDING

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 42 rue Salvador Allende 62220 CARVIN

Numéro SIRET* 8 8 9 5 1 5 9 3 8 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 15

Exercice N clos le
31/12/2022

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	1 250	030	868
	Immobilisations financières* (1)		040	22 507	042	22 507
	Total I (5)		044	23 757	048	868
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	600	074	600
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	29 746	086	29 746
		Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II		096	30 346	098	30 346
	Total général (I + II)		110	54 103	112	868

PASSIF

						Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			4 000
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			400
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			1 258
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136			16 940
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			22 599
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154			
	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			3 343
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	20 900		27 293
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176			30 636
	Total général (I + II + III)		180			53 235
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	17 607
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2P HOLDING

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		210	
		dont export	209	
		et livraisons	215	
	Production vendue	biens	214	
		services*	218	
		intracommunautaires	217	
			22 950	
CHARGES D'EXPLOITATION	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
			22 950	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stocks (marchandises)*		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
Rémunérations du personnel*		250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
Dotations aux amortissements*		254		
Dotations aux provisions		256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	3 012	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	
			19 938	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348	8
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	2 990
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	
			16 940	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	
			16 940	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	330	
			8	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	647
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	648
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	990
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	649
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		641
		350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	19 938	
			354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356	
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	19 938	
			372	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	1 250	462		464		466	1 250				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	4 900	482	17 607	484		486	22 507				
TOTAL		490	6 150	492	17 607	494		496	23 757				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	451	552	416	554		556	868				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	451	572	416	574		576	868				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2P HOLDING

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 440
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	400
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2P HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 53 236 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 940 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 250			1 250
Immobilisations financières	4 900	17 607		22 507
Total	6 150	17 607		23 757
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	451	417		868
Immobilisations financières				
Total	451	417		868
ACTIF NET				22 889

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			11 990	11 990
Apports				
Créations				
Réévaluations			5 617	5 617
Augmentations de l'exercice			17 607	17 607
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL 2P DISTRIB 59239 THUMERIES	10 000	26 762	100,00	-1 342
SCI PCM IMMO 62220 CARVIN	2 000	-18 282	99,50	-18 282
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL 2P CLEMAR 59450 sin le noble	10 000	30 256	49,00	27 290

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 990	11 990	5 617		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	4 900	4 900			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 217 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 617		5 617
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	600	600	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 217	600	5 617
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	421
Total	421

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 4 000,00 Euro décomposé en 40 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40	100,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 30 636 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 343	3 343		
Dettes fiscales et sociales	6 393	6 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 900	20 900		
Produits constatés d'avance				
Total	30 636	30 636		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	20 900			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 074
Total	1 074

Chiffre d'affaires

2P HOLDING
Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : 42 rue Salvador Allende – 62220 CARVIN

889 515 938 RCS ARRAS

**TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 16 940,42 euros, de la manière suivante :

A la réserve facultative pour 16 940,42 €

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

La Gérance

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL

2PH

2P HOLDING

PISCHEDDA Paul

42 Rue Salvator Allende

62220 CARVIN

SIRET : 889 515 938 00013